

AXE 1 : Développer la prévention auprès des jeunes, des enfants et soutenir la parentalité



Fiche action n°1.1 : "Médiation santé" : proposer aux familles les plus en difficultés un accompagnement personnalisé vers le soin de leur enfant

Structure pilote	Ville de Bordeaux	
Public cible	Parents et enfants 3-10 ans	
Partenaires associés et opérateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Service municipal de médecine scolaire Ville de Bordeaux - CHU de Bordeaux (Pôle mère enfant) - Financeur : ARS 	
Constats - Problématique		
<p>Le service de santé scolaire de la ville de Bordeaux remet chaque année quelques 2700 avis (anomalie repérée lors du bilan de santé) aux parents, dont 1000 pour un examen ophtalmologique, 600 dentaire, 300 ORL, 260 orthophonique, 270 pour un surpoids, 100 pour une prise en charge psychologique ...</p> <p>Après relance par les infirmières, environ 50% des parents déclarent avoir donné suite à l'avis et consulté.</p> <p>Sur les 50 % restants, on estime qu'environ 10 % ne consultent pas.</p> <p>Pour ces quelques 270 familles, un accompagnement personnalisé devrait permettre de faciliter l'accès aux soins pour leur enfant.</p> <p>Lors des diagnostics des ASV Lac et Bastide, le besoin d'accompagner les enfants (0-16 ans) vers le soin a également été repéré comme un axe prioritaire.</p>		
Objectifs de l'action	Indicateurs	
Créer, en lien étroit avec le service de santé scolaire et le tissu associatif local, un poste de médiateur santé	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'avis donnés aux familles Taux de retours des avis Nombre de propositions d'accompagnement Nombre d'accompagnements engagés Nombre d'accompagnements ayant permis un accès aux soins 	
Descriptif de l'action		
<p>Recrutement d'un professionnel de santé médiateur qui interviendra en complémentarité des médecins et infirmières scolaires.</p> <p>En l'absence de retour d'information sur la démarche de consultation suite au dépistage, il sera proposé aux familles de le rencontrer (ou pourra être présenté aux parents si ceux-ci sont présents lors du bilan).</p> <p>Il interviendra dans le cadre d'une éthique professionnelle garantissant le respect de la confidentialité des personnes et des professionnels de santé impliqués. Ceci est un préalable inhérent à la fonction de médiateur ; le lien de confiance est essentiel.</p> <p>Il travaillera en lien étroit avec d'autres partenaires (médiateurs interculturels, interprètes, travailleurs sociaux, éducateurs, ...) afin d'établir un lien de confiance avec la famille et d'adapter au mieux son intervention à sa problématique globale.</p>		

La médiation portera essentiellement sur 3 dimensions :

- la compréhension de l'avis, l'adhésion au dispositif de soins proposés (à partir de l'identification des freins) ;
- l'ouverture de droits ou l'activation quand cela n'est pas acquis.
- l'aide à la prise de rendez-vous et l'accompagnement physique vers les soins (ophtalmologiques, dentaires, ORL, orthophoniques, psychologiques ...)

Références CLS (objectifs spécifiques CLS)	Type/modalités d'action - Mesures concrètes
1.1 Améliorer le recours aux soins consécutifs aux orientations de la santé scolaire	1. Intervention d'un médiateur santé 2. Mobilisation d'outils : plaquettes, interprétariat, prise en charge de consultations psy interculturelles 3. Travail en réseau et formation inter partenariales
Localisation	Calendrier (phasage)
Depuis les centres médico-scolaires (ou écoles maternelles, élémentaires) vers l'hôpital et les consultations de ville	- -
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
1 ETP de médiateur santé	
Résultats attendus	
Evaluation précise du non recours et de la nature des freins Amélioration du taux de retour d'information sur les consultations spécialisées aux CMS Amélioration du taux de recours aux soins	
Personne à contacter	